

Promouvoir l'adoption de mesures juridiques, éducatives et sociales, ainsi que la coopération internationale, pour combattre les agressions physiques et sexuelles contre les enfants, la traite de mineurs, la prostitution infantile et l'exploitation des enfants sous toutes ses formes, y compris la pornographie. Parallèlement, ils renforceront la coopération internationale au moyen de la mise en oeuvre d'un système régional d'information sur les enfants touchés, en se fondant sur les systèmes nationaux d'information, avec la participation des organisations internationales concernées et leur promotion de cette initiative, afin d'analyser leur condition et d'évaluer des politiques sociales visant à faciliter la prise de décisions dans ce domaine.

Santé Canada

Par l'intermédiaire du Plan d'action national pour les enfants, les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ont montré leur engagement d'oeuvrer de concert avec les collectivités afin de s'assurer que chaque enfant canadien a l'occasion de réaliser son potentiel et de grandir en santé et en sécurité dans sa famille et dans sa collectivité.

En mai 1999, le Conseil ministériel fédéral-provincial-territorial du renouvellement de la politique sociale a publié un document, *Un plan d'action national pour les enfants : élaboration d'une vision collective*, dans lequel il exposait une vision, des valeurs et des objectifs des politiques et des programmes soutenant les enfants. Un des objectifs stipule que les besoins fondamentaux des enfants que sont l'alimentation, un abri, les vêtements et les transports doivent être satisfaits, en plus de les protéger contre les mauvais traitements, la négligence, la discrimination, l'exploitation et les dangers.

Par l'intermédiaire de l'Initiative de lutte contre la violence familiale, le gouvernement du Canada facilite les efforts de Canadiens pris individuellement et d'un large éventail d'organisations afin de rehausser la sensibilisation de la population et de mettre au point des moyens plus efficaces de prévenir toutes les formes de mauvais traitements des enfants et d'y réagir, y compris les mauvais traitements physiques et sexuels, la violence psychologique, la négligence et l'exploitation sexuelle. Il met l'accent avant tout sur la prévention de la violence contre les femmes et les enfants au foyer ou dans des relations d'intimité ou de dépendance, et sur la réaction contre cette violence.

Santé Canada dirige et coordonne l'initiative, et assure le fonctionnement du Centre national d'information sur la violence dans la famille au nom des 13 ministères et organismes du gouvernement fédéral, ainsi que de sociétés publiques. Figurent parmi les activités : la recherche et l'évaluation; l'élaboration de ressources en vue de l'accroissement de la sensibilisation du public et de l'éducation professionnel; le soutien au réseautage national; la coordination et le renforcement des capacités; de même que le renforcement de la réaction du système de justice pénale à la violence faite aux enfants.

Justice Canada

La contribution de Justice Canada à l'Initiative de lutte contre la violence familiale vise à renforcer la réaction du système de justice pénale à toutes les formes de violence familiale, dont la violence faite aux enfants. Ces dernières années, le ministère a engagé un examen des enfants